

SUIVEZ LE GUIDE



Le quartier du Haut du Lièvre de Christian Jadelot

Pages 10-11

À L'ÉTUDE À L'ÉCOLE D'ARCHI

Le téléphérique urbain... moins cher que le tram !



Page 9

Semaine du 18 au 24 Février 2016 n°302

la Semaine

DE NANCY

75, rue Saint-Georges, 54000 Nancy - Tél. : 03 83 32 52 11 - Tous les jeudis - Directeur : Jean-Pierre Jager. Journal habilité à accueillir des annonces administratives, judiciaires et légales pour l'ensemble du département de Meurthe-et-Moselle. www.lasemaine.fr

1,80 €
H 28767 - 0302 - F: 1.80 €

Nancy Ville béton ?



Quand les comptables remplacent les jardiniers ! La minéralisation avancée comme arme pour faire des économies. **Béton contre chlorophylle.** Débat au sein du Grand Nancy. **Conseil de développement durable.** Le président du C3D Dominique Valck ne mâche pas ses mots. Pages 6, 7 et 8

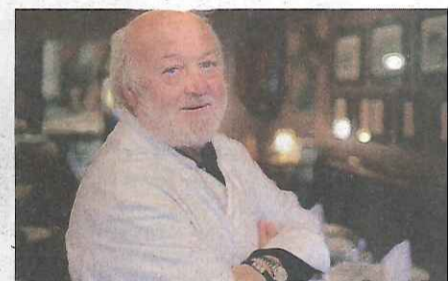
DÉBAT Page 4

Pourquoi pas la Stanislas Valley?



GASTRONOMIE Page 12

Tanésy quitte sa maison des plaisirs



PONT-À-MOUSSON Pages 14-15

Blue Orange La folie des jeux de société



ASNL Page 16

Le sprint final est lancé



PLACARDS
MAGE
AGENCEMENTS

La Belle Fontaine - 57155 MARLY - 03 87 66 42 07
101 route des Romains - 57100 THIONVILLE - 03 82 34 66 00
182 rue Nationale - 57600 FORBACH - 03 87 84 06 11
18 rue Saint Exupéry - ZAC de Frocourt
54710 FLÉVILLE-DEVANT-NANCY - 03 83 20 84 84

www.placardsmage.fr



Nancy

en parle



École nationale d'architecture de Nancy : la filière acier s'envoie en l'air, P. 9

Un quartier, une balade : le Haut du L. de Christian Jadelot, P. 10-11

CADRE DE VIE Quand les comptables

La minéralisation avancée comme une arme pour faire des économies est loin de faire l'unanimité au Grand Nancy.

L'espace ne fait pas le bonheur. Voyez la place Thiers nouvelle version. A peine mise en service, elle fait débat. Certains la disent impersonnelle et carrément ratée.

D'autres la considèrent comme un endroit sans charme ni grâce, dépourvue d'inventivité urbaine et architecturale, où les piétons partagent le territoire avec des skateurs. Certains la trouvent aérée mais d'une infinie platitude. D'une manière générale, chacun s'accorde à reconnaître que la beauté n'était pas inscrite dans le cahier des charges. Bon, les très laides cajouettes (l'expression est d'André Rossinot) de jadis ont disparu mais, convenons-en, cette esplanade en cours d'achèvement est aussi terne, qu'aseptisée... et minéralisée.

Nous y voilà. Parmi les sources d'économies examinées lors du débat d'orientation budgétaire figurent « la minéralisation ou la suppression d'espaces verts existants et ne présentant pas un intérêt paysager marqué ». C'est bien connu, quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage. Là, il suffit de considérer que quelques arbustes et de médiocres massifs ne méritent rien de mieux que la disparition pure et simple et hop, les comptables remplacent les jardiniers.

On se doute que l'opposition, l'écologiste vandopérien Manu Donati en tête, n'est pas de cet avis. D'ailleurs, Hervé Féron, le président du groupe de gauche, a exprimé son étonnement devant un tel choix, alors que le conseil de développement durable vient tout juste de faire parvenir aux élus communautaires une contribution qui s'intitule « Les natures en villes au secours des respirations urbaines ».

Dans ce document, Dominique Valck et les membres du C3D préconisent de végétaliser des lieux trop minéralisés... Raté ! Pourtant, comment prévoir un avenir éco-responsable sans verdure ? Le monde urbain, ce

n'est pas que de la pierre, du béton, de l'asphalte, un univers gris, pétrifié, dépourvu de végétation.

Trop longtemps, les politiques n'ont tenu aucun compte du bioclimatisme. Ils demandaient aux architectes d'optimiser les emprises foncières sans se préoccuper du reste et surtout pas d'un quelconque lien avec la nature. Mais aujourd'hui ? Les questions environnementales sont connues de tous et le Grand Nancy, qui a fait du développement durable une priorité et un marqueur de sa politique, ne peut mettre en balance la pensée écologique et le prix de revient.

Tous les secteurs doivent faire des économies, soit. Mais la tyrannie budgétaire ne peut s'exercer aveuglement partout et de la même manière. Bien entendu, il n'y aura jamais d'hybridation ville-campagne. Toutefois, sans rêver d'une cité-jardin, il est possible de réintégrer le végétal dans l'organisation urbaine.

Faire de chaque place requalifiée (Thiers, Charles III) un vaste plateau où le minéral règne sans partage est un principe d'aménagement qui ne s'inscrit pas dans une dynamique très visible de développement durable. Il ne faudrait pas que ce choix devienne une habitude dans l'agglomération. Avec les options prises dans le cadre du budget 2016 – et en dépit du quoi vert prévu dans le périmètre de l'écoquartier Nancy Grand Cœur qui ne sera peut-être d'une pastille dans l'hypercentre –, on n'est pas certain de connaître la réponse. +

Pierre Taribo



DOMINIQUE VALCK

Je trouve que minéraliser,

Il séduit à l'oral. A l'écrit, il n'est pas mal non plus. Dominique Valck n'a pas son pareil pour braquer les lumières sur les défis environnementaux. Devant l'humanité qui s'assèche, les politiques qui se regardent dans le miroir de leur vanité et de leur carrière, il reste actif, vivace, allègre, affairé. Quand l'inconscience et parfois la bêtise rôdent aux alentours, il ne peut – il ne doit pas – se taire. Oh ! Il n'est pas du genre belliqueux, plutôt passionné, ardent, prêt à se sublimer pour poursuivre ses escalades engagées au service des causes qui lui sont chères.

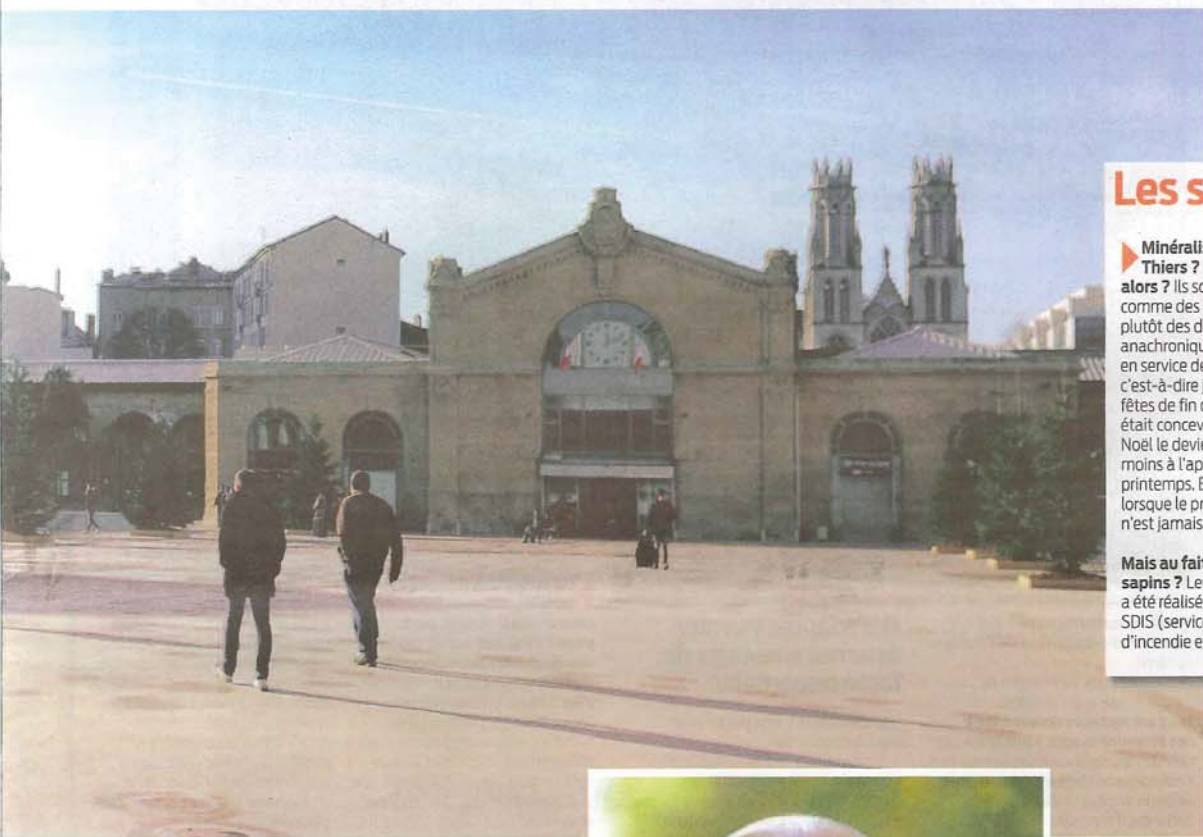
Le président du conseil de développement durable n'est pas une grande gueule. Il est plutôt dans le raisonnement et la démonstration. A son poste, face aux élus du Grand Nancy et à leur président André Rossinot, il est plus dans l'irrévérence dosée mais bien marquée au besoin, que dans la référence carpepe. Pour résumer son tempérament et sa façon de faire, on peut dire qu'il

a la sérénité des inébranlables. Est-il optimiste, croit-il en sa mission ? Oui sinon il ne passerait pas son temps à grimper au mât. Pourtant, la façon dont le Grand Nancy entend opérer pour réduire les coûts de l'entretien des espaces verts le gêne et le dérange.

Vous remettez une contribution sur la place de la nature en ville et vous

apprenez que la majorité en place envisage de minéraliser des espaces verts ne présentant pas beaucoup d'intérêt. Vous réagissez comment ? « C'est assez curieux, c'est une approche comptable ancienne. Nous, on a produit notre autosaisine et, évidemment, notre vision est très différente. On nous explique qu'il faut faire des économies,

remplacent les jardiniers !



Les sapins provisoires...

► **Minéralisée, la place Thiers ? Et les sapins alors ?** Ils sont toujours là, comme des sentinelles ou plutôt des décorations anachroniques depuis la mise en service de l'espace rénové, c'est-à-dire juste avant les fêtes de fin d'année... Ce qui était concevable à l'époque de Noël le devient beaucoup moins à l'approche du printemps. Et chacun sait que, lorsque le provisoire dure, ce n'est jamais bon signe.

Mais au fait pourquoi ces sapins ? Leur positionnement a été réalisé à la demande du SDIS (service départemental d'incendie et de secours)

parce que le cheminement de sécurité en cas d'intervention n'était pas marqué. En clair, pour savoir où passer, les pompiers slaloment entre les sapins. Normalement, ce guidage est appelé à disparaître prochainement. Quant au mobilier urbain, il devrait faire son apparition sur l'esplanade durant la première quinzaine d'avril.

Autre dossier en cours : la reconfiguration du socle de la tour Thiers.

Sapins mes beaux (?) sapins, combien de temps allez-vous rester ?

P.T.

c'est idiot

je le conçois, mais on pourrait discuter très longtemps sur le montant de la dette. Il faut réfléchir sur la manière de traiter ce problème. On peut diminuer les coûts en travaillant différemment. La défense de la biodiversité, ce n'est pas défendre uniquement les grandes choses. Je vais être provocant à dessein mais ce n'est pas seulement le panda. Je m'en moque. Ce qui est important, c'est la biodiversité ordinaire : les piafs, les petits insectes qui sont essentiels à l'équilibre de notre environnement. »

Oui mais il faut bien dégager des économies quelque part...

« Je comprends la motivation de l'élus qui doit trouver une solution mais il aurait fallu en parler et tout examiner. Je pense que c'est une très mauvaise solution. Les riverains du Parc Sainte-Marie ont dialogué avec la

mairie pour obtenir un site de compostage partagé. Il faut inventer de l'ingénierie sociale. »

La minéralisation des espaces, c'est le remède miracle ?

« Je trouve que minéraliser, c'est idiot. Je suis convaincu que ça ne résoudra rien. Il y aura un coût. A un moment donné, le sol bétonné va se fendiller, des plantes vont se glisser là-dedans et il faudra bien entretenir l'espace. Il faut protéger la biodiversité, garder les pollinisateurs. Les haies fleuries ne demandent aucun entretien. Ce qui est envisagé, c'est un énorme raccourci qu'il faudrait éviter d'emprunter. »

On ne va pas mettre un potager place Thiers

Que peut faire le conseil de développement durable et à quoi sert-il ?



« Nous, on reste consultatif. On ne va pas dire "ce que vous faites, c'est con" mais il faudrait mettre en place une expérimentation et après on voit. Il y a eu la COP21, nous avons les trames vert et bleu, on ne peut pas rester sur une approche simpliste. Le coup est parti trop tôt. Je comprends la pression financière qu'ont les collectivités mais,

dans ce cas, on envisage toutes les hypothèses. »

Votre sentiment sur la place Thiers ?

« C'est sûr qu'il faudrait imaginer des espaces un peu moins minéraux. Ce n'est pas toujours simple. Il y a eu des réunions avec les commerçants installés aux abords

immédiats. Ils craignent que les arbres ne cachent leur vitrine. La place Charles III est aussi très minéralisée. Avec de tels espaces, on peut, s'il y a un vrai programme et de l'animation, inventer plein de choses. Regardez la place Stanislas : c'est très minéral mais on s'y sent bien. Il y a toujours du monde.

On ne va pas mettre un potager place Thiers mais ne mettez pas non plus des pavés partout. Sur une place, il n'y a pas que des gens se déplaçant d'un point à un autre. Il y a des usages d'apaisement à trouver.

Au conseil de développement durable on peut émettre des idées. Il faut que les élus comprennent qu'on est un think-tank, pas un contre-pouvoir. »

P.T.



Que dit le conseil de développement durable ?

Dans sa contribution « *Les natures en ville au secours des respirations urbaines* », le C3D, s'appuyant sur l'avis et l'éclairage d'experts et de scientifiques, préconise de co-construire un parc naturel urbain à l'échelle du Grand Nancy. « *Si la nature est le bien et l'affaire de tous, alors il est nécessaire de sensibiliser les citoyens pour qu'ils s'en emparent. Aménager des petits espaces pour que les communes de la communauté urbaine constituent dans leur ensemble un parc naturel urbain. Dans son jardin ou dans la ville, chaque mètre carré contribue à la biodiversité et à la cohésion sociale.* » Vu ce qui se prépare budgétairement parlant, ce n'est pas gagné. Plus précisément, le C3D donne les orientations suivantes :

1 Préserver les natures en ville

Garder un équilibre entre les espaces bâtis et naturels dans toute leur diversité en ville.

- Laisser des endroits où la nature spontanée peut s'exprimer, notamment dans les friches industrielles.
- Nécessité de maintenir ou de créer des « continuités » écologiques cohérentes et rationnelles scientifiquement : protéger et augmenter les zones naturelles, trouver un moyen d'intégrer les jardins privés dans les continuités.
- Une nature « jardinée » qui côtoie des zones plus sauvages
- Une nature « cultivée » pour la cueillette (arbres fruitiers et légumes cultivés sur l'espace public, dans les jardins partagés).
- Une agriculture urbaine et périurbaine pour se nourrir en consommant ce qui est produit à proximité.

2 Une nature esthétique, apaisante de proximité

Bénéficier d'espaces verts accueillants par tous les temps, à toute heure, en toute saison, confortables, sécurisés, respectueux de la biodiversité.

- Nature surprenante et originale, source d'émerveillement et d'apaisement.
- Les lieux de vie doivent dans l'idéal bénéficier d'espace de respiration, de promenade, de repos individuel ou à plusieurs (exemple : des activités de yoga)
- Des espaces de création : artistructure, jardinage, bricolage
- De la convivialité : rencontres, conversations, repas partagés, transmission des savoirs
- des jeux pour enfants et adultes
- Lieux de manifestation : artistiques, sportives, ludiques

3 Gouvernance l'affaire de tous, innover dans les formes de gestion

Le citoyen partie prenante de la conception à la réalisation, à l'usage, à la gestion.

- Faire évoluer la législation :



problème de responsabilité en matière d'occupation de l'espace public

- Laisser plus de marges de manœuvre aux citoyens.
- Le citoyen peut participer à faire que la nature s'installe sous toutes ses formes même dans des micro-zones bétonnées : angles de rue perdus, façades, pied d'immeubles, etc.
- Une partie doit être autogérée au niveau des quartiers : cabanes dans les arbres pour les enfants, zones de barbecue le dimanche...
- Laisser le citoyen s'approprier sa rue : aménagement, entretien, propreté, fresques murales... dans le cadre d'un cahier des charges laissant toute latitude sans pour autant faire n'importe quoi
- Développer des actions pour entraîner une émulation entre différents quartiers sur la propreté, le fleurissement... Pour « éduquer » les jeunes au travers d'actions valorisantes.
- Créer un observatoire des espaces naturels, des friches etc. cogéré par les citoyens
- Accompagner les initiatives visant à végétaliser les rues, les pieds d'arbres, les façades, les toitures pour compenser la densification du bâti
- Faire du citoyen un « expert » un « artisan » et, pour cela :
 - créer des zones de jardinage dans les cours d'école dès la maternelle jusque dans les maisons de retraite,
 - imaginer des collaborations avec les serres municipales (formation au jardinage, vente ou don de plantes et légumes, etc.),
 - encourager la connaissance des plantes et de leurs multiples usages.

4 S'adapter, inventer, assumer, aménager de façon responsable

Une densité urbaine nécessaire mais à compenser

- Systématiser la remédiation, le « reclassement » de zones en friches en zones végétalisées.
- La question de l'usage et de la « qualité d'usage » des aménagements urbains : dépasser l'esthétique seule, se projeter à l'échelle des besoins des habitants d'un quartier.
- Penser un « habitat intermédiaire » pour gérer la densité de façon « vivable » pour les habitants.
- Réfléchir à une autre forme de rue, en faire autre chose que des « zones de transit » inesthétique, polluées, voire source d'agressivité
- Les enjeux sanitaires doivent devenir prioritaires : allergies, qualité de l'air, qualité de l'eau, bruit, lumière, espaces de convivialité...
- Libérer de l'espace au sol, réduire les espaces de stationnement et la voiture en ville, pour libérer des espaces à végétaliser.
- Evaluer, prendre des décisions en toute connaissance de cause.

La question des échelles et des périmètres pertinents.

- Créer des indicateurs de service pour les aménageurs.
- Créer des coefficients de biodiversité minimale par zones.
- Créer des indicateurs de bien-être, de services rendus (lutte contre les inondations) capables de donner de la « valeur » à la nature sans pour autant en faire un bien marchand.
- Tout aménagement doit faire

Décryptage

► On imagine la tête que vont faire les commerçants du centre-ville lorsqu'ils vont s'apercevoir que le C3D préconise de réduire les espaces de stationnement et la voiture en ville. Juste le contraire de ce qu'ils demandent pour relancer leur activité. On les entend pester d'ici contre les ayatollahs du développement durable qui sermonnent à tout va, malaxent du jus de crâne et racontent des fables qui ne sont jamais que des bulles qui gonflent et crèvent aussi vite. La suggestion est certes trop radicale mais il ne faut pas s'en tenir à la lettre, il y a aussi l'esprit et la réflexion à conduire. Dominique Valck explique : « Pour l'instant, on est dans la pré-consultation, dans du fléchage "gros doigt". Ça va s'affiner lors de la réunion suivante. Pour le commerce, il y a des spécificités à considérer. On ne peut pas lire le document comme ça, brut de fonderie. Je regarde comment fonctionne le centre-ville. Je ne suis pas sûr que les automobilistes qui se garent rue des Dominicains font tous leurs courses dans le centre mais il nous faut, tous ensemble, examiner le problème. Les études disent que plus le centre-ville est agréable et arboré, mieux ça fonctionne. Pour mieux appréhender les choses, nous devons avoir des discussions avec le développeur de centre-ville, prendre en compte tous les éléments. Pour le moment,

nous livrons des réflexions aux citoyens "sans ceinture", elles ne sont pas filtrées. Après, il va falloir regarder comment opérer. Au conseil de développement durable, nous sommes des défenseurs du centre-ville. Il y a des solutions à envisager. Comment peut-on faire ? On va rencontrer les commerçants. Nous fabriquons notre vision du PLU (plan local d'urbanisme). Il y aura aussi le plan de déplacement. »

Dominique Valck et ses amis ne sont pas dans la croyance dogmatique mais ils n'écartent aucune question, celle-ci comme les autres. Persuadés que la conscience vient en s'engageant, ils ouvrent des pistes, recommandent des actions, souhaitent des décisions politiques.

Dans ce catalogue de mesures proposées, qui sont des suggestions et non des injonctions, tout n'est pas applicable tel que proposé ou analysé mais on y trouve des hypothèses qui, tôt ou tard, s'imposeront. Le C3D dit qu'il faut trouver des manières innovantes de produire la cité en mettant les citoyens au centre de la démarche. Ce travail est conceptualisant mais il peut montrer la voie. Celle dont le Grand Nancy ne devrait pas trop s'écarter. +

Pierre Taribo

l'objet d'une étude d'impact sur les natures.

- Répertoire l'existant, notamment en matière de d'infiltration d'eau avec les ruisseaux presque tous canalisés.
- Nécessité d'élaborer des critères de calcul en matière d'infiltration du bâti par rapport au naturel.
- Avoir une connaissance fine de

l'existant sur le territoire, recenser les endroits qui remplissent un rôle pour les habitants. Dans le même temps, conserver des surfaces libres d'usage. +